

## Varia

---

# Des populations à l'étroit dans un vaste territoire

Kamel KATEB\*

---

En 2001, la population de trois pays du Maghreb considérés ici (Maroc, Algérie, Tunisie) a été estimée à 70 millions d'habitants. Au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, elle a été multipliée par 3,3. Les différentes projections démographiques l'estiment en 2025 à 95 millions d'habitants. Cet ensemble géographique, situé au sud de l'Europe, s'étend sur un territoire de 3 250 000 km<sup>2</sup>. Couvrant un territoire trois fois plus grand que celui de la France, de l'Espagne et de l'Italie réunies, sa population est 2,3 fois moindre que celles de ces pays européens qui lui font face ; les densités de population y sont, par conséquent, très inférieures : moins de 15 hab./km<sup>2</sup> en Algérie, plus de 40 au Maroc et un peu moins de 60 en Tunisie. Cependant, la répartition du peuplement sur le territoire est marquée par des déséquilibres importants, car le Maghreb comprend plus de 2,5 millions de km<sup>2</sup> de zone désertique.

La population se concentre dans les zones littorales des trois pays : 40 % de la population algérienne occupe 1,7 % du territoire, 58 % des Tunisiens vivent sur 17 % de la superficie du territoire qui borde la Méditerranée. Les densités de population diminuent considérablement lorsque l'on s'éloigne des rivages méditerranéens ou du littoral atlantique : 245 hab./km<sup>2</sup> sur la bande côtière algérienne, plus de 100 sur le littoral tunisien et le Rif marocain ; quelques dizaines d'hab./km<sup>2</sup> dans les régions intérieures semi-arides, alors qu'au Sahara les densités ne dépassent pas quelques individus au km<sup>2</sup>. Certes, les caractéristiques physiques et géographiques jouent un rôle fondamental dans cette répartition de la population, mais l'exode rural a accentué les déséquilibres spatiaux, car c'est dans les bandes littorales qui bordent la

---

\* Chercheur à l'INED, Paris.

Méditerranée et l'Atlantique que se trouvent les terres agricoles les plus riches, les ressources en eau les plus importantes, les infrastructures de transport et de communication ainsi que toutes les utilités nécessaires à l'activité économique.

L'exode rural a dirigé les populations rurales vers les villes côtières ; la population urbaine a cru considérablement alors que la population rurale a connu un recul relatif. Aujourd'hui, 6 Maghrébins sur 10 vivent dans des agglomérations urbaines, alors qu'ils étaient à peine 3 sur 10 à y vivre au début des années 1960. Les grandes villes littorales (Alger, Casablanca, Rabat, Tunis, etc.) ont accueilli la majorité des migrants avec comme conséquence le développement de l'habitat précaire et des bidonvilles dans leurs périphéries. La période qui a suivi la décolonisation a connu une croissance urbaine extrêmement rapide, avec des taux doubles de ceux de la croissance totale de la population. Le rythme accéléré de la croissance urbaine a fortement marqué la configuration des armatures urbaines nationales et le fonctionnement des réseaux urbains régionaux. Malgré des similitudes, notamment le faible nombre de villes dépassant le million d'habitants, et la densification des systèmes urbains respectifs, il y a des différences importantes entre les trois pays. Par exemple, le poids de l'agglomération d'Alger dans le système urbain algérien est relativement moins important que celui de Tunis ou de Casablanca<sup>1</sup>. Le développement des petites et moyennes agglomérations urbaines constituent, en outre, la spécificité du système urbain algérien : en 1998, 36 % de la population urbaine résidait dans des villes dont la taille était comprise entre 10 000 et 50 000 habitants. Le système urbain marocain a la particularité de posséder plusieurs agglomérations urbaines de grande taille à l'intérieur des terres (Marrakech, Fès, Meknès) alors qu'en Tunisie la capitale écrase les autres villes de taille inférieure.

L'importance de l'exode rural et la concentration des populations dans les zones littorales correspondent à une croissance démographique exceptionnelle qu'ont connue les pays du Maghreb durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cependant, l'explosion démographique est aujourd'hui en phase terminale ; les trois pays sont engagés dans la seconde phase de la transition démographique et connaissent un net recul de la fécondité<sup>2</sup>. Les taux de croissance de la population, qui étaient de

---

<sup>1</sup> En 1999, le poids de sa population dans l'ensemble de la population urbaine algérienne n'est que de 12,6% alors qu'il est de 34,4% pour la ville de Tunis et 20,8% pour la ville de Casablanca (Baudelle, 2000).

<sup>2</sup> 7 à 8 enfants par femme en 1970 contre moins de 3 enfants par femme en 2001 ; 2,1 enfants par femme en Tunisie

30 %° dans les années 1960 et 1970, sont actuellement inférieurs à 15 %° dans les trois pays.

La population maghrébine est relativement jeune : actuellement, plus de 4 habitants sur 10 ont moins de 20 ans. Cette jeunesse de la population a été une contrainte importante au développement et à l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales. La scolarisation obligatoire, par exemple, concerne 1 Maghrébin sur 4. Cependant, le recul de la mortalité générale et de la mortalité infantile, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable en espérance de vie à la naissance puis aux différents âges, près de 6 mois par an pendant la seconde moitié du siècle dernier. Inférieure à 45 ans au début des années 1950, elle est aujourd'hui supérieure à 70 ans.

Ces changements démographiques ont occasionné des modifications importantes dans la structure par âge de la population : la proportion de jeunes dans la population totale diminue tandis que celle des personnes âgées connaît un accroissement sensible. Bien qu'il soit trop tôt pour parler de vieillissement, la population âgée de 65 ans et plus connaîtra une progression importante : en 2025, près de 1 Maghrébin sur 10 aura plus de 65 ans (ils sont aujourd'hui un peu plus de 1 sur 20 à être dans cette tranche d'âge). Nous sommes loin des 16 à 20 % que représente la population des 65 ans et plus en Europe. Dans les prochaines décennies, le vieillissement de la population connaîtra une accélération importante, du fait que les générations à gros effectifs de population atteindront successivement cette tranche d'âge. Au nombre de 3,5 millions aujourd'hui, ils seront trois fois plus nombreux dans vingt-cinq ans.

La baisse de la fécondité crée une situation démographique particulière (un âge d'or de la démographie) favorable à l'épargne et aux investissements des ménages, les personnes âgées de 20 à 40 ans seront particulièrement nombreuses. Ils auront moins d'enfants et de personnes âgées à charge que les générations précédentes avec, cependant, une plus forte concurrence sur le marché du travail. En l'an 2010, la population de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie sera de l'ordre de 78 millions de personnes. Leur population âgée de 20-40 ans connaîtra sa plus forte progression entre 2000 et 2010 ; elle passera de 23 à 28 millions ; sa croissance sera moins rapide dans les décennies suivantes (30 millions en l'an 2020). Les 20-40 ans représenteront 36 % de la population totale en 2010 et 33 % en 2020. Cette fraction de la population représente naturellement la tranche d'âge des candidats potentiels à la migration, c'est-à-dire des individus susceptibles d'élaborer un projet migratoire.

Entre 2000 et 2010, cette population aura un rythme de croissance supérieur à celui de la création probable d'emploi. L'emploi global offert

dans les trois pays se situe en l'an 2000 à près de 15 millions<sup>3</sup> ; au rythme de la création d'emploi de la dernière décennie (400 000 emplois par an pour les trois pays), il sera en 2010 de l'ordre de 19 millions alors que la population des 20-40 ans sera à cette date de l'ordre de 28 millions. En considérant qu'au moins 50 % de la population féminine de cette tranche d'âge serait inactive, il y aurait plus de 21 millions d'actifs âgés de 20 à 40 ans, 2 millions de plus que l'emploi total escompté<sup>4</sup>. Par conséquent, dans les deux prochaines décennies, plus que par le passé, le marché du travail des pays du Maghreb connaîtra un surplus de demandeurs d'emplois. L'ensemble des indicateurs économiques, politiques et sociaux amènent à penser que dans les prochaines années les flux migratoires au départ du Maghreb persisteront.

La population maghrébine immigrée<sup>5</sup> en Europe est évaluée à 2,5 millions de personnes (1,8 million en 1981). Si l'on s'en tient aux chiffres publiés par les services statistiques des différents pays européens, le Maroc est devenu au cours de la décennie précédente le premier pays d'émigration avec 1,4 million de Marocains résidant à l'étranger, 0,75 million d'Algériens<sup>6</sup> et 0,36 de Tunisiens. Sur le plan de la répartition géographique, près de 2 Maghrébins immigrés en Europe sur 3 résident en France.

L'arrêt de l'immigration pour raison de travail décidé en France en 1974, et les réglementations de plus en plus strictes des pays de l'Union européenne pour atteindre l'objectif « d'immigration zéro », ont eu deux répercussions majeures : la première a été la diversification progressive des pays d'arrivée, les migrants se sont dirigés vers un plus grand nombre de pays européens, proches du Maghreb (Espagne et Italie) mais aussi la Belgique, les Pays bas et l'Allemagne ; la seconde répercussion a été le développement de l'immigration clandestine au fur et à mesure que les mesures aux frontières de l'Europe de Maastricht se renforçaient et gagnaient en efficacité.

La migration clandestine concerne les ressortissants des pays du Maghreb, mais aussi de plus en plus de personnes d'Afrique

---

<sup>3</sup> En l'an 2000, le nombre total de chômeurs dans les pays du Maghreb est estimé à 4 300 000 personnes.

<sup>4</sup> Les emplois sont naturellement occupés par les personnes âgées de 18 à 65 ans, il faudrait donc ajouter, aux demandeurs d'emplois âgés de 20-40 ans, ceux âgés de 40 à 65 ans.

<sup>5</sup> Nous entendons par immigrés, les personnes nées dans les pays de départ qu'ils aient ou non gardé leur nationalité.

<sup>6</sup> Ces chiffres ne comprennent pas la population française originaire d'Algérie (harkis, pieds noirs etc.) qui n'ont jamais eu la nationalité algérienne et qui sont français d'origine. Ils ont migré à l'intérieur des frontières françaises.

subsaharienne : Maliens, Sénégalais, Congolais et Nigériens en majorité, ils sont de plus en plus nombreux à prendre le risque de traverser le Sahara pour rejoindre les villes méditerranéennes après un périple de plusieurs milliers de kilomètres, qui est loin d'être sans dangers. La presse maghrébine fait état régulièrement de la concentration de personnes originaires de l'Afrique sub-saharienne, en Algérie, à proximité de la frontière algéro-marocaine, ou autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, en attente d'une opportunité de traverser la Méditerranée. Le Maghreb est ainsi devenu une zone de transit et un relais de la migration clandestine africaine vers l'Europe.

Pendant longtemps, les migrants d'Afrique subsaharienne qui empruntaient cette voie n'avaient que les soucis du franchissement de la frontière européenne. Cependant, à la suite de la signature d'accord de réadmission avec les pays du Maghreb et à la faveur du processus euro-méditerranéen lancé à Barcelone en 1995, les pays maghrébins prennent de plus en plus en charge la répression de la migration clandestine. La revue de la gendarmerie algérienne<sup>7</sup> annonce que 28 828 Africains, en situation irrégulière, ont été arrêtés au cours de ces dernières années, 4 273 en 2001, 4 118 en 2002 et 4 870 en 2003 ; 7 186 d'entre eux ont fait l'objet d'une reconduite aux frontières. Les Marocains et les Tunisiens développent des efforts similaires. Au cours des cinq dernières années, les autorités tunisiennes affirment avoir arrêté, au large de leurs côtes, 20 000 Tunisiens et 12 000 étrangers qui se dirigeaient vers les côtes italiennes. Devant les difficultés rencontrées pour accéder aux pays de l'Union européenne, ils sont finalement amenés à s'installer durablement au Maghreb, même si leur objectif final reste fondamentalement l'Espagne, la France ou l'Italie.

La ville de Tamanrasset, située à l'extrême sud du Sahara algérien, point d'entrée de la migration subsaharienne, a vu sa population passer de 3 000 personnes, dont 332 Subsahariens, en 1966, à 65 397 personnes en 1998, dont 31 300 Subsahariens, essentiellement des Nigériens et des Maliens. Entre les recensements de 1987 et 1998, le taux de croissance annuel moyen de la ville a été supérieur à 16,1 %. Dans toutes les villes placées sur l'itinéraire menant vers l'Europe, il y a une visibilité croissante de cette nouvelle composante de la population algérienne<sup>8</sup>. En Algérie, malgré un taux de chômage très élevé (23,7 % en 2003 selon l'Office national de la statistique), ils trouvent à s'employer dans les chantiers de travaux publics gérés par des entreprises privées, qui les

---

<sup>7</sup> El moudjahid du 15/03/2004

<sup>8</sup> Reportage sur la ville de Ouargla, El Watan du 31/01/2004.

exploitent outrageusement pour des salaires de misère<sup>9</sup>. Les possibilités d'emploi liées à la déréglementation du marché du travail peuvent transformer cette attente en migration de travail puis de peuplement selon le schéma classique constaté en Europe notamment en Espagne et en Italie. Quel est le nombre de migrants subsahariens ? L'immigration « d'attente ou par défaut » des Subsahariens est un phénomène trop récent, n'ayant pris d'importance qu'au cours des derniers mois. En plus, les migrants n'auraient aucun intérêt à se faire recenser ; cependant, il y a une visibilité plus grande des Subsahariens dans l'ensemble des villes qui jalonnent la migration vers l'Europe.

En conclusion, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le Maghreb a connu des bouleversements démographiques considérables. L'explosion démographique en a été, naturellement, le facteur le plus spectaculaire ; elle a connu son maximum au milieu des années 1970 ; le ralentissement de la croissance démographique n'a véritablement été amorcé qu'à la fin des années 1980. Sur le court terme, pour les vingt-cinq prochaines années, ce ralentissement important n'entame pas le potentiel de croissance de la population maghrébine. Cependant, le recul de la fécondité et l'élévation de l'âge au mariage des femmes sont les prémisses de profonds changements dans les sociétés maghrébines. La dissolution des sociétés traditionnelles de type patriarcal sous l'action de la démographie, du développement du salariat et de la scolarisation des femmes, crée une situation inédite pour cet ensemble situé aux portes de l'Europe. La migration pour la survie du groupe qui mobilisait les ressources familiales cède progressivement la place à la migration projet d'un individu qui en supporte les coûts et les risques. Intégrées dans la sphère économique marchande et bénéficiant de la scolarisation de masse, certaines femmes élaborent d'une manière autonome leur propre projet migratoire dans des pays où les hommes s'arrogent, par la loi, encore le droit de choisir les époux de leurs filles, sinon d'avoir leur mot à dire.

---

<sup>9</sup> Reportage sur la ville d'Adrar, El Watan du 04/02/2003

**Tableau 1 : Evolution démographique des différents pays du Maghreb**

Caractéristiques démographiques	Algérie			Maroc			Tunisie			
	1950	2001	2025	1950	2001	2025	1950	2001	2025	
Population totale (en millions)	8,8	31,0	43,3	8,9	29,2	38,2	3,5	9,7	12,9	
Espérance de vie	Homme	42,1	68,0	72,0	41,9	67	72,0	42,7	70	74,0
	Femme	44,2	70,0	75,0	44,0	71	75,0	44,7	74	77,0
Taux de natalité %°	27,1	19	10,0	27,4	20	12	75,0	13	10,0	
ISF	> 6	2,7	2,1	> 6	2,6	2,0	> 6	2,1	2,06	

Sources : *Population et société, statistiques des Nations unies, Attané & Courbage*

**Tableau 2 : Evolution de la structure par âge des pays du Maghreb**

Groupe d'âge	Algérie		Maroc		Tunisie	
	2000	2025	2000	2025	2000	2025
0-19 ans	46,1	30,0	43,5	28,3	40,9	28,3
20-39 ans	32,9	30,8	33,2	29,7	33,2	28,2
40-64 ans	16,4	32,9	18,3	31,7	13,6	32,2
65 & +	4,6	6,3	5,0	10,3	12,3	11,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : *ONS Algérie, CERED Maroc, INST Tunisie, (Atané & Courbage, 2001)*

**Tableau 3 : Répartition par pays des populations du Maghreb immigrées en Europe (1999)**

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie	Libye	Mauritanie	total
France*	685 558	725 782	260 622		6 632	1 678 594
Italie	9 985	147 783	50 647	682	618	209 715
Espagne	7 043	161900	536	147	1 045	149 667
Allemagne	17 641	82 748	24 549	2 370	524	127 832
Belgique	8 452	125 082	4 243	110	81	137 968
Pays-Bas	1 094	128 584	1 442	509	14 398	146 027
Grande-Bretagne	14 152	11 233	2 927	7 224		35 536
Scandinavie	7 44	6 230	1 078	286	45	8 383
Suisse	2 923	5 003	3 823	368	34	12 151
Autriche	135	238	839	193	1	1 406
Grèce	216	444	336	632	14	1 642
<b>Total</b>	<b>747 943</b>	<b>1 395 027</b>	<b>351 042</b>	<b>12 521</b>	<b>23 392</b>	<b>2 508 921</b>

Sources : *Institut de statistiques des pays d'Europe et de la Commission européenne des affaires sociales*

\* Les chiffres intègrent les Français par acquisition originaire des différents pays du Maghreb.

Les chiffres n'intègrent pas les 120 000 Marocains, les 11 000 Tunisiens et les 8000 Algériens qui ont acquis la nationalité des pays d'accueil (en dehors de la France) de 1985 à 1999.

**Tableau 4 : Evolution de la population âgée de 20 à 40 ans selon le pays et le sexe**

Pays	2000		2010		2020	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Algérie</b>	5153000	4985000	6528000	6252000	699000	6670000
<b>Maroc</b>	4637000	4874000	5914000	5891000	6095000	5917000
<b>Tunisie</b>	1671000	1634000	1971000	1895000	1934000	1866000
<b>Total</b>	<b>11461000</b>	<b>11493000</b>	<b>14413000</b>	<b>14038000</b>	<b>8728000</b>	<b>14453000</b>

Sources : Courbage & Attané, 2001

### **Bibliographie complémentaire**

Attané, Isabelle et Courbage, Youssef, *la Démographie en Méditerranée*, Paris, Economica, collection « Les fascicules du plan bleu » n°11, 2001.

Baudelle, Guy, *Géographie du peuplement*, Paris, Armand-Collin, 2000, 192 p.

Attané, Isabelle et Courbage, Youssef, *La démographie en Méditerranée*, Paris, Economica, collection « Les fascicules du plan bleu » n°11, 2001.

Fargues, Philippe, *Génération arabes, l'Alchimie du nombre*, Paris, Fayard, 2000 ; « La Fin du patriarcat », in *Maghreb-Machrek*, Paris, Documentation française, n°171-172, juin 2001, p.

Fargues, Philippe, *Génération arabes, l'Alchimie du nombre*, Paris, Fayard, 2000, 349 p.

Kateb, Kamel et Ouadah-Bedidi, Zahia, *L'actualité démographique du Maghreb*, in Borne, Dominique et Rioux, Jean-Pierre (sous la direction de), *Apprendre et enseigner la guerre d'Algérie et le Maghreb contemporain*, CRDP de l'Académie de Versailles, 2002, pp. 113-147.

Kateb, Kamel, « Changements démographiques et organisation familiale en Algérie », in *Maghreb-Machrek*, Paris, Documentation française, n°176, 2003, pp. 95-110

Kamel Kateb, « Population et organisation de l'espace en Algérie », in *l'Espace géographique*, n°4, 2003, pp. 311-333

Ouadah-Bedidi Zahia. et Vallin J., « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », in *Population et Sociétés*, n° 359, juillet-août 2000, pp. 1-4.